



# Prévention des risques infectieux : Focus sur l'antibiothérapie



## L'essentiel pour les Chirurgiens-dentistes

### Téléchargez :

- **Les recommandations de la SFCO (Société Française de Chirurgie Orale)** «Prise en charge des foyers infectieux bucco-dentaires» (2012)
- **Les recommandations de l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé)** maintenant ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) « Prescription des antibiotiques en pratique bucco-dentaire » (juillet 2011) dont sont issues les informations ci-dessous



<https://urpscd-hdf.fr/bibliotheque/>  
Catégorie : Antibiorésistance

## Messages clés

### Il convient de réserver la prescription des antibiotiques aux situations pour lesquelles ils sont nécessaires

- En médecine bucco-dentaire, les antibiotiques sont réservés à des situations peu fréquentes.
- L'utilisation d'antibiotique ne peut ni pallier l'insuffisance d'hygiène orale, ni se substituer aux règles universelles d'hygiène et d'asepsie inhérentes à toutes pratiques de soins.
- L'hygiène orale revêt un caractère fondamental dans la prévention des infections en médecine bucco-dentaire. Les patients doivent recevoir une information adaptée en ce sens.
  - Il convient de distinguer les patients :
  - de la population générale, de loin les plus nombreux (absence d'immunodépression ou de cardiopathie à haut risque d'endocardite infectieuse) ;
  - immunodéprimés (après évaluation soigneuse avec les médecins concernés) ;
  - à haut risque d'endocardite infectieuse (prothèse valvulaire, antécédent d'endocardite infectieuse, cardiopathie congénitale cyanogène). Dorénavant, chez les patients présentant une cardiopathie à risque modérée (autres valvulopathies, autres cardiopathies congénitales, prolapsus de la valve mitrale, etc.) et les patients porteurs d'une prothèse articulaire, l'antibiothérapie prophylactique n'est plus indiquée lorsqu'un geste bucco-dentaire est réalisé.
- **Antibiothérapie prophylactique**
  - est recommandée selon le risque infectieux du patient et l'acte invasif pratiqué ;
  - est instaurée pour limiter un risque d'endocardite infectieuse ou pour limiter un risque d'infection locale et son extension éventuelle ;
  - son champ d'indication et sa durée de prescription ont été fortement réduits depuis les précédentes recommandations ;
- **Antibiothérapie curative**
  - est recommandée, chez le patient à haut risque d'endocardite infectieuse, pour tout acte dentaire impliquant une manipulation de la gencive (par ex. le détartrage) ou de la région périapicale de la dent et en cas d'effraction de la muqueuse orale (exceptée l'anesthésie locale ou locorégionale) ;
  - consiste en une prise unique dans l'heure qui précède l'acte :
    - amoxicilline : 2g chez l'adulte, 50mg/kg chez l'enfant (sans dépasser la dose adulte) ;
    - en cas d'allergie ou d'intolérance aux  $\beta$ -lactamines, clindamycine : 600 mg chez l'adulte, 20 mg/kg chez l'enfant à partir de 6 ans (sans dépasser la dose adulte).
- **Antibiothérapie curative**
  - est subordonnée à la mise en évidence d'un foyer infectieux ;
  - ne doit ni différer, ni se substituer au traitement étiologique non médicamenteux, en particulier chirurgical, du foyer infectieux ;
  - en présence d'une infection accompagnée de fièvre, trismus, adénopathie ou œdème persistant ou progressif, l'antibiothérapie curative sera toujours indiquée en complément du traitement local adéquat.



## Tableau 7 : Schémas d'administration préconisés pour l'antibiothérapie prophylactique

Situation	Antibiotique	Prise unique dans l'heure qui précède l'intervention	
		Adulte Posologies quotidiennes établies pour un adulte à la fonction rénale normale	Enfant Posologies quotidiennes établies pour un enfant à la fonction rénale normale, sans dépasser la dose adulte
Sans allergie aux pénicillines	Amoxicilline	2 g - v.o ou i.v	50 mg/kg - v.o ou i.v
En cas d'allergie aux pénicillines	Clindamycine	600 mg - v.o ou i.v	20 mg/kg - v.o <sup>1</sup> ou i.v

v.o : voie orale.

i.v : voie intraveineuse, lorsque la voie orale n'est pas possible.

<sup>1</sup> : du fait de sa présentation pharmaceutique disponible pour la voie orale, la clindamycine est recommandée chez l'enfant à partir

de 6 ans (prise de gélule ou comprimé contre-indiquée chez l'enfant de moins de 6 ans par risque de fausse route). La clindamycine peut être utilisée par voie intraveineuse chez l'enfant à partir de 3 ans.

## Tableau 12 : Schémas d'administration préconisés chez l'adulte (posologies quotidiennes établies pour un adulte à la fonction rénale normale)

Renvoi vers tableaux 8 à 11 du document initial	Traitement de 1 <sup>ère</sup> intention	Traitement de 2 <sup>ème</sup> intention
I Cas général	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline : 2g/jour en 2 prises</li> <li>azithromycine : 500 mg/jour en 1 prise<sup>1</sup></li> <li>clarithromycine : 1 000 mg/jour en 2 prises</li> <li>spiramycine : 9 MUI/jour en 3 prises</li> <li>clindamycine : 1 200 mg/jour en 2 prises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline-acide clavulanique (rapport 8/1) : 2g/jour en 2 prises à 3g/jour en 3 prises (dose exprimée en amoxicilline)</li> <li>amoxicilline : 2g/jour en 2 prises</li> <li><b>et</b> métronidazole : 1 500 mg/jour en 2 ou 3 prises</li> <li>métronidazole : 1 500 mg/jour en 2 ou 3 prises</li> <li><b>et</b> azithromycine : 500 mg/jour en 1 prise<sup>1</sup></li> <li><b>ou</b> clarithromycine : 1 000 mg/jour en 2 prises ou spiramycine : 9MUI/jour en 3 prises</li> </ul>
II Maladies parodontales nécrosantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>métronidazole : 1 500 mg/jour en 2 ou 3 prises</li> </ul>	
III Parodontite agressive localisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>doxycycline : 200 mg/jour en 1 prise<sup>2</sup></li> </ul>	
IV Parodontite agressive localisée ou généralisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline : 1,5g/jour en 3 prises ou 2g/jour en 2 prises</li> <li><b>et</b> métronidazole : 1 500 mg/jour en 2 ou 3 prises</li> </ul> <p><i>En cas d'allergie aux pénicillines :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>métronidazole : 1 500 mg/jour en 2 ou 3 prises</li> </ul>	
V Sinusite maxillaire aiguë d'origine dentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline-acide clavulanique (rapport 8/1) : 2g/jour en 2 prises à 3g/jour en 3 prises (dose exprimée en amoxicilline)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pristinamycine : 2 g/jour en 2 prises</li> </ul>

Durée des traitements : 7 jours, sauf :

<sup>1</sup> : durée du traitement 3 jours.

<sup>2</sup> : en une prise, le midi ou le soir, pendant le repas, au plus tard une heure avant le coucher ; en dessous de 60 kg, 200g le 1<sup>er</sup> jour puis 100 mg les jours suivants. Durée du traitement 14 jours.

**Tableau 13 : Schémas d'administration préconisés chez l'enfant**  
(posologies quotidiennes établies pour un enfant à la fonction rénale normale, sans dépasser la dose adulte)

Renvoi vers tableaux 8 à 11	Traitement de 1 <sup>ère</sup> intention	Traitement de 2 <sup>ème</sup> intention
I Cas général	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline : 50 à 100 mg/kg/jour en 2 prises</li> <li>azithromycine (hors AMM) : 20 mg/kg/jour en 1 prise - 3 jours<sup>1</sup></li> <li>clarithromycine (hors AMM) : 15 mg/kg/jour en 2 prises</li> <li>spiramycine : 300 000 UI/kg/jour en 3 prises</li> <li>clindamycine<sup>2</sup> : 25 mg/kg/jour en 3 ou 4 prises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline-acide clavulanique (rapport 8/1) : 80 mg/kg/jour en 3 prises (dose exprimée en amoxicilline)</li> <li>amoxicilline : 50 à 100 mg/kg/jour en 2 prises <b>et</b> métronidazole : 30 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises</li> <li>métronidazole : 30 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises <b>et</b> azithromycine (hors AMM) : 20 mg/kg/jour en 1 prise<sup>1</sup></li> <li><b>ou</b> clarithromycine (hors AMM) : 15 mg/kg/jour en 2 prises</li> <li><b>ou</b> spiramycine : 300 000 UI/kg/jour en 3 prises</li> </ul>
II Maladies parodontales nécrosantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>métronidazole : 30 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises</li> </ul>	
III Parodontite agressive localisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>doxycycline : 4 mg/kg/jour en 1 prise<sup>3</sup></li> </ul>	
IV Parodontite agressive localisée ou généralisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline : 50 à 100 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises</li> <li><b>et</b> métronidazole : 30 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises</li> </ul> <p><i>En cas d'allergie aux pénicillines :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>métronidazole : 30 mg/kg/jour en 2 ou 3 prises</li> </ul>	
V Sinusite maxillaire aiguë d'origine dentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>amoxicilline-acide clavulanique (rapport 8/1) : 80 mg/kg/jour en 3 prises (dose exprimée en amoxicilline)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pristinamycine<sup>2</sup> : 50 mg/kg/jour en 2 prises</li> </ul>

Durée des traitements : 7 jours, sauf :

<sup>1</sup> : durée du traitement 3 jours.

<sup>2</sup> : du fait des présentations pharmaceutiques de la clindamycine et la pristinamycine disponibles pour la voie orale, ces antibiotiques sont recommandés chez l'enfant à partir de 6 ans (prise de gélule ou comprimé contre-indiquée chez l'enfant de moins de 6 ans, par risque de fausse route). La clindamycine peut être utilisée par voie intraveineuse chez l'enfant à partir de 3 ans.

<sup>3</sup> : en 1 prise, le midi ou le soir, pendant le repas, au plus tard une heure avant le coucher ; en dessous de 60 kg, 200 g le 1<sup>er</sup> jour puis 100 mg les jours suivants. Durée du traitement : 14 jours. L'emploi de ce médicament doit être évité chez l'enfant de moins de 8 ans en raison du risque de coloration permanente des dents et d'hypoplasie de l'émail dentaire.

## Quelques conseils que vous pouvez dispenser à vos patients

- N'utilisez jamais les antibiotiques non utilisés provenant de traitements précédents.
- Ne partagez jamais vos antibiotiques non utilisés avec d'autres personnes.
- Respectez la durée et la posologie du traitement.
- Rapportez les antibiotiques non utilisés à la pharmacie.
- Les antibiotiques ne sont efficaces que pour lutter contre les infections bactériennes ; ils ne peuvent pas vous servir pour soigner des infections causées par des virus comme le rhume ou la grippe.
- Une grande majorité des infections hivernales qui affectent le nez, les oreilles, la gorge et les poumons sont d'origine virale et ce n'est pas en prenant des antibiotiques que vous vous sentirez mieux.
- Prenez le temps d'aller mieux : l'antibiotique a besoin de temps pour agir (quelques jours).
- La prise d'antibiotiques peut entraîner des effets secondaires (troubles digestifs, mycoses, ...).
- Éviter la prise d'alcool pendant toute la durée du traitement antibiotique.
- Signalez à votre médecin tous les effets secondaires.





## Les ressources utiles pour votre pratique

**ansm**

Agence nationale de sécurité du médicament  
et des produits de santé

<https://ansm.sante.fr/>

Elle est l'autorité compétente en matière de pharmacovigilance :

- Veille à la sécurité de l'emploi des médicaments et contribue à leur bon usage.
- Assure la mise en œuvre et la coordination du système national de pharmacovigilance.
- Informe les professionnels de santé des procédures et des recommandations établies.

**ANTIBIOCLIC**

Antibiothérapie rationnelle en soins primaires



<https://antibiocliv.com/>

ANTIBIOCLIC est un outil d'aide à la décision thérapeutique en antibiothérapie, destiné aux médecins de 1<sup>er</sup> recours. Il a pour objectif de permettre une **antibiothérapie rationnelle en soins primaires, d'après les recommandations des sociétés savantes françaises.**

Pour chaque pathologie bactérienne fréquemment rencontrée en médecine ambulatoire existe une proposition thérapeutique, en fonction du profil du patient.



Les différentes missions du CRAIHF

(Centre de Ressources en Antibiotologie et Infectiologie des Hauts-de-France) sont :

- Un conseil personnalisé sur demande, via une ligne téléphonique dédiée au conseil diagnostique et thérapeutique.
- Des outils d'aide au diagnostic et à la prescription.
- Une synthèse des publications et des recommandations nationales et/ou régionales.
- La veille scientifique sur le site internet GILAR (Groupement d'Infectiologie et de Lutte contre Antibio Résistance).
- L'organisation de réunions d'information et de formation à destination de la médecine de ville, des professionnels de santé en établissement médico sociaux sur chacun des territoires.

➔ Un numéro d'appel téléphonique dédié au **conseil diagnostique et thérapeutique en antibiotologie et infectiologie** (du lundi au vendredi de 9h à 18h) :

**Vous exercez : Dans le Nord ou le Pas-de-Calais : 06 22 18 03 52**

**Dans l'Aisne, l'Oise ou la Somme : 06 28 98 16 70**



<https://www.gilar.org/>

Le CRAIHF dispose également d'un site internet ayant pour objectifs :

- Offrir des informations de qualité aux professionnels de santé de la région pour améliorer leurs connaissances sur le diagnostic et le traitement des maladies infectieuses.
- Proposer des exemples de protocole de soins pour limiter le risque de transmission d'agents infectieux et réduire les infections associées aux soins.
- Présenter aux usagers les enjeux de la lutte contre l'antibiorésistance.